

AR Prefecture

016-200054047-20220926-2022_09_26_12-DE
Reçu le 28/09/2022
Publié le 28/09/2022

- PREVOIT les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes aux effets ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 27 septembre 2022



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

